Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2018)

Heft: 5

Artikel: La vérité sur les exportations d'armes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-823398

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Afin de maintenir une défense aérienne pour des infrastructures critiques ou des objets à haute valeur, le maintien de la valeur de certains systèmes nécessite un développement continu et une base industrielle de qualité. Toutes les illustrations © Rheinmetall via l'auteur.

Armement

La vérité sur les exportations d'armes

Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité (GRPM) www.grpm.ch

a proposition du Conseil fédéral de modifier les conditions d'exportation du matériel de guerre a provoqué une levée de bouclier à gauche et au centre de l'échiquier politique. Prétextant la livraison de matériel militaire à des pays en proie à des conflits internes, les opposants traditionnels à l'Armée et de nombreux politiciens mal informés ont lancé des cris d'effroi pour rappeler les principes humanitaires, éthiques et de neutralité de notre pays. Qu'en est-il réellement?

La demande d'adaptation émane de l'industrie de la sécurité suisse. Des entreprises multinationales comme Rheinmetall et General Dynamics (Mowag) ont été contraintes de produire certains matériels hors de Suisse pour pouvoir les exporter. Récemment, un marché qui était initialet acquis à Mowag a échappé à l'entreprise de Kreuzlingen; les véhicules ont été produits par un concurrent en France et l'armement en Norvège. Pour l'industrie suisse, il s'agit simplement de ne pas subir davantage de contraintes que les pays qui nous entourent. Pour être concurrentielles, les entreprises suisses doivent pouvoir exporter dans des conditions comparables. L'économie a également demandé une accélération des processus d'autorisation, une extension de la durée des autorisations ainsi qu'une certaine stabilité des décisions. Ces critères sont nécessaires pour la conclusion des contrats.

La Suisse doit-elle livrer des armements partout sur la planète sans tenir compte des situations internes des pays concernés? Evidemment pas il n'en a jamais été question. L'industrie de la défense et de la sécurité respecte complètement les impératifs posés à la Suisse en tant que pays neutre, siège de la Croix-Rouge et dépositaire des droits de l'homme. Il faut lire les propositions du Conseil fédéral jusqu'au bout: la livraison sera soumise au DFAE qui disposera d'un droit de véto et si des questions de politique de sécurité devait se poser, le DDPS donnera également son avis. Les demandes d'exportation seront

analysées selon deux angles bien précis: le genre d'armes concernées et la nature des tensions internes du pays. Par exemple, des moyens purement défensifs tels que la défense contre avions devraient pouvoir être exportés dans des pays comme la Thaïlande. Ils ne pourront pas être utilisé dans le conflit interne qui oppose le pouvoir central à des minorités.

L'industrie de la sécurité en Suisse

L'industrie suisse de la défense est composée de quatre grandes entreprises bien connues qui ont pour nom General Dynamics, RUAG, Thalès et Rheinmetall implantées en Suisse alémaniques, ainsi que de très nombreuses autres entreprises qui appartiennent à la catégorie des sous-traitants. En Suisse romande, il n'y a pas de fabricants d'armes au sens propre mais une soixantaine d'entreprises qui livrent des produits souvent de haute technologie destinés à des systèmes d'armes ou à des systèmes dits «duals», c'est-à-dire qu'ils peuvent être utilisés dans les domaines civil et militaire, par exemple les radios. Globalement, l'industrie de la sécurité a perdu des milliers d'emplois au cours des deux dernières décennies.

Les deux associations «Swiss Aviation, Security and Defense» (Swiss ASD) et le «Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité» (GRPM) groupent environ 120 membres. De plus, de nombreuses entreprises sont actives dans la défense, par exemple pour la fabrication de pièces de connectique, et ne font pas partie de ces associations. Le domaine est bien plus vaste qu'on l'imagine souvent. Les deux associations estiment qu'au moins 15'000 personnes travaillent dans les entreprises spécialisées. Il s'agit souvent d'emplois de haut niveau dans des domaines pointus.

La branche a été soumise à plusieurs difficultés simultanées. Le franc fort a agi sur les exportations,



Une halle de démontage/recyclage de munitions. Certains composants sont ainsi réutilisés.

comme pour l'ensemble de l'industrie d'exportation. Il a ensuite fallu composer avec une application très stricte des directives en matière d'exportation. Le marché intérieur a aussi souffert en raison de la diminution des acquisitions de l'Armée suisse. Enfin, notre pays applique bien plus que les autres les principes qui prévalent concernant les marchés publics.

Les perspectives sont légèrement meilleures dans la mesure où le franc a perdu de sa force. De plus, l'Armée suisse dispose désormais d'un budget de 5 milliards par année qui lui permet de réinvestir dans ses équipements. L'administration fédérale a pris conscience de la nécessité de soutenir l'industrie suisse de la sécurité non pas pour pratiquer un développement économique déguisé mais pour permettre à notre pays de disposer d'une industrie en mesure de livrer à son armée des produits complexes en cas de crise voire de guerre. Un pays neutre ne doit pas dépendre de l'étranger pour son matériel de défense.

L'intensité du lobby

Il a aussi été question ces temps du lobby de l'armement. Les quelques personnes qui entretiennent pour l'industrie de la défense des relations avec l'administration fédérale et avec les parlementaires sont infiniment moins présentes que les lobbyistes des caisses maladie! Mais le sujet est sensible. La soixantaine d'entreprises romandes actives dans le domaine méritent une autre image que celle collée à l'armement. Il s'agit d'une activité parfaitement honorable avec des transferts technologiques importants. Ce travail de lobby porte mal son nom car on imagine des hommes gris rasant les murs et essayant d'influencer les parlementaires... Le contraire est vrai: les contacts ont lieu au grand jour et il s'agit principalement d'informer des politiciens qui ne peuvent pas être des champions dans tous les domaines. Souvent, ils ne sont pas au courant des tenants et aboutissants des enjeux sécuritaires. Les représentants des entreprises de la sécurité expliquent et informent ; il appartient aux politiciens de se faire une opinion en écoutant aussi d'autres acteurs.

Enfin, une polémique médiatique a éclaté récemment sur des armes suisses retrouvées en Syrie et en Lybie alors qu'elles avaient été livrées à un autre pays. A notre connaissance, ces affaires datent de 2012 et le Seco a pris les mesures nécessaires pour suivre désormais les armes exportées « à la trace ».

GRPM